

COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier F-75009 Paris Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50 Fax: 33 (0) 1 44 83 88 79 @:info@cfsi.asso.fr www.cfsi.asso.fr





© Oadel, AFL

RAPPORT FINANCIER 2019

Assemblée générale du 29 septembre 2020

SOMMAIRE

1.	RAPPORT DU TRESORIER4
2.	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES6
3.	ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
	3.1. Chiffres clés
	3.2. Faits caractéristiques de l'exercice
	3.3. Principales règles et méthodes comptables
	3.4. Résultat
	3.5. Informations sur le bilan
	3.6. Informations sur le compte de résultat
	3.7. Autres informations
4.	COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES
	4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI
	4.2. Politique de réserves
	4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER) 26
	4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)
	4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)
	4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)
	4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019 (colonne 4 du CER)
5.	CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES
	AU CONSEIL DE DIRECTION
	5.1. Conventions signées en 2019
	5.2. Conventions exécutées en 2019 et signées lors des exercices précédents 36

1. RAPPORT DU TRESORIER

Comme chaque année, ce rapport présente les grandes lignes de l'évolution de la situation financière du CFSI par rapport aux orientations et aux objectifs que nous nous étions fixés lors de notre Assemblée Générale de l'année dernière. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2019, voici une synthèse des éléments marquants de l'année écoulée :

- le premier fait marquant de l'exercice 2019 est une augmentation du bilan du CFSI par rapport à l'année passée, qui passe de 5 520 835,25 € à 6 426 622,52 € et est liée au démarrage de nouvelles phases pour trois des quatre programmes pluriannuels ;
- le solde de l'exercice est très légèrement positif de 860,96 €. Nous proposons d'affecter ce montant à la réserve statutaire comme à l'accoutumée;
- le budget (compte de résultat) est en diminution de 25 % et s'élève à 3 464 903 €. Le démarrage de nouvelles phases des programmes triennaux explique cette diminution des charges;
- l'année 2019 est donc une année de « redémarrage de cycles » pour deux de nos programmes clés PCPA Congo, Coopérer Autrement en Acteur de Changement et de fin de cycle avant redémarrage pour le programme Agriculture et alimentation. Quant au PCPA Algérie Joussour, nous nous situons en milieu de cycle. Ceci explique que le montant total des sommes allouées aux missions sociales est en diminution en valeur absolue, passant de 2 978 013 € à 2 242 339 €. Dans la continuité des années précédentes, la thématique Société Civile et Participation représente 51 % de nos emplois et la thématique Agriculture et Alimentation 31 % (en légère diminution);
- les montants liés aux ressources humaines sont en diminution passant de 831 789 € à 767 484 € en raison du recours en 2018 à des salariés en contrat à durée déterminée pour deux programmes et pour des remplacements. Près des trois quarts du temps de l'équipe (72 %) a été affecté aux missions sociales en 2019 ;
- l'exercice 2019 se traduit également dans le financement du CFSI qui a été assuré à 66 % par des ressources de l'exercice et à 34 % par des reprises sur dotations aux engagements. Les subventions publiques et privées de l'exercice sont en diminution : 1 489 458 € contre 2 201 934 € en 2018. Elles sont constituées à hauteur de 77 % par les cofinancements de l'Agence française de développement et de l'Union Européenne, les 23 % restant étant composés de subventions de diverses fondations privées et entreprises (Fondation de France, Fondation Carasso, Biocoop, Lea Nature, Triballat...). Ces dernières, en augmentation sur 2019, illustrent le travail fait par l'équipe en matière de recherche de fonds privés ;
- enfin, les fonds issus de la générosité sont en baisse, passant de 505 081 € à 494 431 €, du fait d'une conjonction de facteurs : diminution des ressources issues de la collecte liée à la hausse de la CSG qui a eu un impact sur la générosité (- 1 %) et don d'une entreprise qui transite dorénavant par la Fondation de France (laquelle est donc constatée désormais en subvention privée). Les frais d'appel à la générosité sont restés stables et intègrent une opération de recrutement de donateurs.

Début 2020, les enjeux liés à l'activité du CFSI peuvent être formulés ainsi :

le CFSI bénéficie d'une bonne visibilité et de la confiance de ses bailleurs principaux, en particulier l'Agence Française de Développement et la Fondation de France, et peut s'appuyer sur ses autres bailleurs de fonds publics et fondations partenaires qui sont un

- levier pour continuer à mener son rôle d'ensemblier. Ce dernier se concrétise par ses trois métiers : l'animation de réseau, la redistribution de fonds auprès de ses membres et partenaires des programmes, et la production et la diffusion de connaissances ;
- cela étant, pour poursuivre son ambition en faveur des ODD et des droits humains, le CFSI doit aujourd'hui renforcer ses moyens, développer de nouveaux programmes d'activités avec ses membres et consolider l'appui de bailleurs, fondations et donateurs individuels dans cet objectif.

La crise sanitaire actuelle constitue un enjeu supplémentaire, en raison de ses impacts sur le déroulé de certaines activités ainsi que sur les projets mis en œuvre par les membres et les partenaires des programmes. Elle est source d'incertitudes mais elle doit être aussi l'occasion d'affronter ensemble les défis des années à venir. En ce sens, le travail de ces prochains mois doit contribuer à renforcer les organisations membres de notre plateforme et continuer à faire vivre la solidarité.

Christophe ALLIOT

Trésorier du CFSI



Association COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.)

32 Rue le Peletier - 75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

À l'Assemblée Générale de l'association C.F.S.I.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28/06/2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.F.S.I. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil de Direction du 15/09/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Total Bilan : 6 426 622,52 euros
Total Produits d'exploitation : 2 260 389,31 euros
Total Résultat : 860,96 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.





Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activité » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la situation sanitaire liée au COVID-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Reconnaissance des produits d'exploitation :

Votre association constate ses produits d'exploitation selon la méthode décrite dans les paragraphes de l'annexe intitulés « Principales règles et méthodes comptables », « Fonds dédiés », « Produits constatés d'avance » et « Les ressources ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode en appréciant les données et hypothèses retenues, en effectuant des tests de détail et en examinant les procédures appliquées au sein de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.





RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil de Direction.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 15 septembre 2020

DOUCET, BETH/ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport:

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

N° Siret

77568915100071

NAF (APE) 8899b

N° Identifiant Période du

01/01/19 31/12/19

Tenue de compte : EURO

32 RUE LE PELETIER

75009 PARIS

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10

Date de tirage 17/09/20

à 16:40:39

Page:

	Date de tirage 1770			age .
Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
Immobilisations incorporelles	22 818,47 €	21 131,31 €	1 687,16 €	3 183,16 €
Logiciels Logiciels en cours	22 818,47 €	21 131,31 €	1 687,16 €	3 183,16 €
Immobilisations corporelles	63 633,88 €	58 322,53 €	5 311,35 €	7 164,56 €
Agencement, matériel, mobilier	63 633,88 €	58 322,53 €	5 311,35 €	7 164,56 €
Autres participations				
Immobilisations financières	16 501,93 €		16 501,93 €	16 549,96 €
Dépôt loyer et 1 % logement	16 501,93 €		16 501,93 €	16 549,96 €
TOTAL I	102 954,28 €	79 453,84 €	23 500,44 €	26 897,68 €
Créances	2 174 446,69 €		2 174 446,69 €	2 968 302,40 €
Créances diverses	514 580,29 €		514 580,29 €	501 874,76 €
Subventions à recevoir	1 659 866,40 €		1 659 866,40 €	2 466 427,64 €
Valeurs mobilières de placement	27 110,78 €		27 110,78 €	25 663,34 €
Autres titres	27 110,78 €		27 110,78 €	25 663,34 €
Disponibilités	2 381 711,32 €		2 381 711,32 €	1 420 730,52 €
Banque	2 381 711,32 €		2 381 711,32 €	1 420 730,52 €
Charges constatées d'avance	1 819 853,29 €		1 819 853,29 €	1 079 241,31 €
Charges constatées d'avance	1 819 853,29 €		1 819 853,29 €	1 079 241,31 €
TOTAL II	6 403 122,08 €		6 403 122,08 €	5 493 937,57 €
TOTAL GENERAL (I à II)	6 506 076,36 €	79 453,84 €	6 426 622,52 €	5 520 835,25 €

Bilan passif

N° Siret

Période du

77568915100071

NAF (APE)

8899b

N° Identifiant

01/01/19

04/04/4

au 31/12/19 Tenue de compte : EURO

32 RUE LE PELETIER

75009 PARIS

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10

Date de tirage 17/09/20

à 16:40:39

Page:

2

	[
Détail des postes	Valeurs nettes	Au 311218
Fonds associatif	71 542,60 €	68 072,99 €
Réserve statutaire	71 542,60 €	68 072,99 €
Réserves	350 632,74 €	350 632,74 €
Réserve opération de développement	350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	860,96 €	3 469,61 €
Résultat de l'exercice	860,96 €	3 469,61 €
TOTAL (I)	423 036,30 €	422 175,34 €
Provisions pour risques		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Fonds dédiés	2 054 200,47 €	
Fonds dédiés sur subventions Fonds dédiés sur fonds privés	1 761 929,22 € 292 271,25 €	2 237 760,61 € 296 709,08 €
	232 27 1,23 €	250 705,00 €
Dépôts reçus pour bureaux Dépôts sous locataires bureau	10 399,80 € 10 399,80 €	8 601,80 € 8 601,80 €
dettes financières	10 399,60 €	0 001,00 €
banques creditrices		
Dettes fourniss. & cptes rattachés	2 343 064,13 €	1 663 827,06 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés	2 343 064,13 €	1 651 626,99 €
Subventions à reverser		12 200,07 €
Dettes fiscales et sociales	108 429,82 €	120 100,36 €
Dettes fiscales et sociales	108 429,82 €	120 100,36 €
Produits constatés d'avance	1 487 492,00 €	771 661,00 €
Produits constatés d'avance	1 487 492,00 €	771 661,00 €
FOTAL (III)	6 003 586,22 €	5 098 659,91 €
FOTAL OFNERAL (L) ***		
FOTAL GENERAL (I à III)	6 426 622,52 €	5 520 835,25 €

32 RUE LE PELETIER

Compte de résultat

N° Siret

Période du

77568915100071

Page:

NAF (APE)

8899b

01/01/19

N° Identifiant

31/12/19 Tenue de compte : EURO

75009 PARIS Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10

Date de tirage 17/09/20

à 16:41:23

Détail des postes		Au 311219	Au 311218
CHARGES D'EXPLOITATION (I)			
Coût d'achat des marchandises			
Achats et services		503 566,22 €	563 208,45 €
EDF		832,92 €	931,66 €
Fournitures de bureau et entretien		7 556,55 €	
Photocopies		5 495,51 €	5 109,25 €
Fournitures action sensibilisation		0 .00,01	1 242,00 €
Sous traitance		114 838,80 €	
Entretien, assurances, documentatio		35 245,85 €	
Loyers et charges locatives		71 141,03 €	
Personnel intérimaire		944,98 €	
Honoraires et expertise		33 664,18 €	50 921,75 €
Impression, publication		31 291,59 €	
Déplacements et frais de mission		138 031,76 €	
Affranchissement, téléphone, fax		33 749,02 €	29 399,77 €
Autres services extérieurs		30 774,03 €	
Impôts, taxes et vers. assimilés		5 062,39 €	
Impôts, taxes et vers/ assimilés		5 062,39 €	-175,49 €
Charges du personnel		767 483,84 €	831 788,53 €
Salaires, stagiaires		497 065,39 €	534 267,30 €
Cotisations sociales		270 418,45 €	297 521,23 €
Dotations aux amortis. & provisions		5 004,97 €	5 107,66 €
Dot amortissements		5 004,97 €	5 107,66 €
Autres charges		1 457 472,28 €	2 066 618,40 €
Charges diverses de gestion		18 276,26 €	15 883,22 €
Convention actions développement		1 392 107,52 €	
Convention sensibilisation, étude		47 088,50 €	24 616,15 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		2 738 589,70 €	3 466 547,55 €
CHARGES FINANCIERES (II)		1 891,77 €	10 275,02 €
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change		1 891,77 €	10 275,02 €
TOTAL CHARGES FINANCIERES		1 891,77 €	10 275,02 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)		9 477,12 €	2 821,55 €
Sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles		9 477,12 €	2 821,55 €
Valeur comptable actifs cédés			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 477,12 €	2 821,55 €
ENGAGEMENTS (IV)		713 540,94 €	1 134 535,66 €
Engagements sur subventions		511 526,91 €	1 034 535,66 €
Engagements sur ressources privées		202 014,03 €	100 000,00€
TOTAL ENGAGEMENTS		713 540,94 €	1 134 535,66 €
Impots		543,00 €	1 178,00 €
Impots sur intérêts livrets		543,00 €	1 178,00€
Solde créditeur		860,96 €	3 469,61 €
Bénéfice		860,96 €	3 469,61 €
	DOUCET BETH & ASSOCIES		
TOTAL GENERAL (CHARGES)	Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes	3 464 903,49 €	4 618 827,39 €

12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Compte de résultat

N° Siret

77568915100071

NAF (APE)

8899b

01/01/19

N° Identifiant Période du

31/12/19 Tenue de compte : EURO

32 RUE LE PELETIER

75009 PARIS

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10

Document fin d'exercice

Date de tirage 17/09/20 à 16:41:24 Page :

2

		-9-8
Détail des postes	Au 311219	Au 311218
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Vente de produits et prestations	2 302,20 €	2 006,10 €
Ventes de marchandises Produits activités annexes	2 302,20 €	2 006,10 €
Collecte générosité du public	492 431,27 €	505 080,80 €
Dons non affectés Legs	492 431,27 €	505 080,80 €
Subventions	1 489 957,97 €	2 201 933,93 €
Subventions publiques	1 148 208,34 €	
Subventions privées	341 749,63 €	281 670,00 €
Autres produits	275 697,87 €	441 971,41 €
Autres produits	54 181,49 €	51 537,73 €
Participation membres/part activité	207 152,01 €	
Transferts de charges	14 364,37 €	5 765,52 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 260 389,31 €	3 150 992,24 €
PRODUITS FINANCIERS (II)	10 548,02 €	11 115,91 €
Intérêts, produits nets cession vmp	10 548,02 €	11 115,91 €
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	10 548,02 €	11 115,91 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	156,00 €	15 816,08 €
Reprise risque et charge		5 000,00 €
Sur opérations de gestion	156,00 €	10 816,08 €
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	156,00 €	15 816,08 €
REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)	1 193 810,16 €	1 440 903,16 €
Reprise sur subventions	987 358,30 €	1 347 861,65 €
Reprise sur fonds privés	206 451,86 €	
REPRISE SUR FONDS DEDIES	1 193 810,16 €	1 440 903,16 €
Solde débiteur Perte		
TOTAL GENERAL (PRODUITS)	3 464 903,49 €	4 618 827,39 €

3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

3.1. Chiffres clés

Les comptes de l'exercice approuvés par le conseil de direction le 15 septembre 2020, en présence de la commissaire aux comptes, Madame Nathalie Elio, présentent les totaux suivants :

Total du bilan
 Total du compte de résultat
 Résultat de l'exercice
 426 622,52 €
 3 464 903,49 €
 860,96 €

3.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La mise en œuvre du cadre stratégique 2017 - 2021

L'année 2019 s'inscrit dans la mise en oeuvre du cadre stratégique 2017-2021. La plateforme CFSI exerce trois métiers :

- animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs sur une entrée sectorielle ou géographique;
- mobilisation de ressources financières pour accompagner des initiatives et des organisations soutenues par ses membres et / ou partenaires qui concerne l'ensemble des programmes animés par le CFSI;
- production et diffusion de connaissances issues de ses programmes et des expériences de ses membres pour sensibiliser d'autres réseaux, des non-convaincus et interpeller les décideurs politiques et économiques.

Ces trois métiers concernent l'ensemble des programmes animés par le CFSI :

- axe agriculture et alimentation : programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao), ALIMEN**TERRE** et plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation ;
- axe société civile : programme coopérer autrement en acteurs de changement et les deux programmes concertés pluri-acteurs (PCPA).

Principaux éléments financiers

Le total du bilan au 31/12/2019 est en augmentation par rapport au 31/12/2018 passant de 5 520 835,25 € à 6 426 622,52 €. Cette évolution s'explique par la mise en œuvre des programmes pluriannuels du CFSI. Ce calendrier entraîne chaque année des modifications importantes dans les produits et les charges constatés d'avance.

La diminution des charges du compte de résultat 2019 (- 25 %) est également liée à l'exécution des programmes qui a conduit à constater des charges d'exploitation ainsi que des dotations aux engagements moins importantes.

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français (Agence Française de Développement), de l'Union européenne pour les deux PCPA, de ses donateurs individuels et de fondations privées.

Les fonds issus de la générosité sont en diminution de 2.5 % (505 080,80 à 492 431,27 €), d'une part car les ressources issues de la collecte auprès des donateurs individuels ont diminué de 1 % (- 5 553,53 €), d'autre part la Fondation Léa nature (soutien du Festival) est

passée sous égide de la Fondation de France, le versement pour 2019 a donc été inscrit en subvention et non en don entreprise.

3.3. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, campagne ALIMENTERRE, CAAC) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2019 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 119 615,43 €, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

3.4. Résultat

Le compte de résultat 2019 laisse apparaître un solde positif de 860,96 €. Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 72 403,56 €.

3.5. Informations sur le bilan

Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Augmentation	Diminution	Immobilisation
	01/01/2019			31/12/2019
Logiciels	22 818,47			22 818,47
Mobilier et matériel de bureau	7 642,12			7 642,12
Matériel informatique	18 123,18	1 655,76		19 778,94
Travaux siège social	36 212,82			36 212,82
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	84 796,59	1 655,76	0,00	86 452,35

Les investissements de 2019 correspondent à l'acquisition de poste informatique.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2019			31/12/2019
Logiciels	19 635,31	1 496,00		21 131,31
Mobilier et matériel de bureau	6 938,06	169,20		7 107,26
Matériel informatique	16 955,87	1 421,29		18 377,16
Travaux siège social	30 919,63	1 918,48		32 838,11
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	74 448,87	5 004,97	0,00	79 453,84

Immobilisations financières : 16 501,93 € (16 549,96 € au 31/12/2018) Les immobilisations financières concernent :

-	le dépôt de garantie pour les bureaux du 32 rue Le Peletier	15 180,35 €
-	le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement)	1 321,58 €

Créances diverses : 514 580,29 € (501 874,76 au 31/12/2018)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : Festival de films) et les sous-locataires, des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2019 et encaissés en 2020 (199 044,22 €);
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de conventions de financement (la majorité des conventions prévoit un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (315 576,07 €).

Subventions à recevoir : 1 659 866,40 € (2 466 427,64 € au 31/12/2018)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	1 487 492,00	0,00	1 487 492,00
Autres subventions	172 374,40	26 974,00	145 400,40
TOTAL	1 659 866,40	26 974,00	1 632 892,40

Charges constatées d'avance : 1 819 853,29 € (1 079 241,31 € au 31/12/2018)

Ce poste correspond aux charges constatées en 2019 qui concernent les exercices suivants. On distingue :

- la part des activités qui se dérouleront après le 31/12/2019 dans le cadre des conventions avec les membres du CFSI (963 098,25 €) et les partenaires des Programmes agriculture et alimentation, PCPA Algérie et PCPA Congo (811 830,99 €);
- les charges engagées au titre des programmes et qui se dérouleront après le 31/12/2019 : frais de déplacement, loyer cellule Alger, prestataires (21 814,38 €);
- les charges engagées en 2019 pour le fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2019 (23 109,66 €).

Informations sur les comptes de bilan - passif

Fonds propres : 423 036,30 € (422 175,34 € au 31/12/2018)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019, le résultat de l'exercice 2018 a été affecté à la réserve statutaire.

FONDS PROPRES	01/01/2019	mouvement exercice 2019	résultat 2019	31/12/2019
Réserve statutaire	68 072,99	3 469,61		71 542,60
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	0,00	0,00		0,00
Résultat de l'exercice	3 469,61	-3 469,61	860,96	860,96
Total des fonds propres	422 175,34	0,00	860,96	423 036,30

Fonds dédiés : 2 054 200,47 € (2 534 469,69 € au 31/12/2018)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

FONDS DEDIES - ORIGINE DES FONDS	Solde au 1/01/2019	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2019
Subventions publiques	2 237 760,61	511 526,91	987 358,30	1 761 929,22
Générosité du public	190 393,61	184 459,00	128 325,90	236 526,71
Subventions privées	106 315,47	17 555,03	68 125,96	55 744,54
TOTAL	2 534 469,69	713 540,94	1 183 810,16	2 054 200,47

Dépôts recus : 10 399,80 € (8 601,80 € au 31/12/2018)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32, rue Le Peletier.

Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 2 343 064,13 € (1 663 827,06 € au 31/12/2018)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) : 552 961,31 €;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) soit 968 835.47 € dont 290 956,68 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, Pafao, ALIMENTERRE): 821 267,35 € dont 277 702,31 € sont à échéance supérieure à un an.

Dettes fiscales et sociales : 108 429,82 € (120 100,36 € au 31/12/2018) Ces dettes comprennent

- les dettes sociales : dotations aux congés payés (46 077,51 €), les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2019 qui ont été réglées au début de l'année 2020 (35 840,65 €) et les cotisations sociales sur les congés à payés (25 968,66 €);
- les dettes fiscales : 543 € correspondant à l'impôt sur les intérêts perçus sur les livrets d'épargne.

Produits constatés d'avance : 1 487 492 € (771 661 € au 31/12/2018)

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues et pour lesquelles le CFSI a signé une convention pluriannuelle de financement. L'évolution s'explique par l'exécution des programmes.

Autres informations

Information résumée sur l'état des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES							
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an				
CREANCES							
Créances de l'actif immobilisé							
Prêts OCIL et dépôt loyer	16 501,93	1 321,58	15 180,35				
Créances de l'actif circulant							
Créances diverses	514 580,29	514 580,29					
Subventions à recevoir	1 659 866,40	26 974,00	1 632 892,40				
TOTAL CREANCES	2 190 948,62	542 875,87	1 648 072,75				
DETTES							
Dépôts reçus pour bureau	10 399,80	10 399,80					
Dettes fournisseurs	2 343 064,13	1 774 405,14	568 658,99				
Dettes fiscales et sociales	108 429,82	108 429,82					
TOTAL DETTES	2 461 893,75	1 893 234,76	568 658,99				

Engagements hors bilan

Le CFSI est colégataire universel avec 5 associations du legs de M Pierre-Marcel Colombier dont l'état de l'actif et du passif révèle une succession bénéficiaire. Au jour de la clôture des comptes, le montant destiné au CFSI reste inconnu.

3.6. Informations sur le compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

Les charges

Les achats et services extérieurs : 503 566,22 € (563 208,45 € en 2018)

Les achats et les services extérieurs sont en diminution de 11 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate les diminutions suivantes :

- une diminution de la sous-traitance liée en grande partie au développement de la nouvelle plateforme alimenterre.org et au séminaire final du programme CAAC réalisée en 2018;
- une diminution des honoraires liée notamment aux audits spécifiques prévues pour les programmes CAAC et Congo ;
- une diminution des frais de déplacement liée à l'organisation du séminaire CAAC et de l'assemblée plénière du PCPA Joussour - Algérie.

Les ressources humaines : 767 483,84 € (831 788,53 € en 2018)

Les charges liées aux ressources humaines salariées représentent 28 % du budget hors dotations aux engagements. Elles sont en baisse notamment en raison du recours, en 2018, à des salariés en contrat à durée déterminée pour 2 programmes et pour des remplacements. Le niveau des rémunérations est déterminé par une grille de salaires. La valeur du point est augmentée suite à l'adoption du budget par les instances de l'association.

Les trois salaires annuels bruts les plus élevés se montent à 172 513 €.

Les autres charges : 1 457 472,28 € (2 066 618,40 € en 2018)

Les autres charges sont en diminution de 29 %. Elles incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les différents programmes dont les montants exécutés sont en progression du fait de l'avancée des programmes;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo;
- les droits de diffusion des films qui sont refacturés aux organisateurs.

En 2019, 99 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 36 signées au cours de l'exercice. 33 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2019 et seront exécutées en 2020, 2021 et 2022.

	Montant exécuté en 2018	Montant exécuté en 2019
Membres et partenaires concernés		
Membres du CFSI : Adesaf, CGT, Elevages sans frontières, Grdr, Gret, Guinée 44, SOL, SPF, Universel	244 224,09	134 341,99
Partenaires CFSI : programme Terres nourricières	539 802,50	155 942,44
11 associations congolaises membres du PCPA Congo	233 618,19	202 106,71
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation)	238 725,27	246 800,25
17 associations algériennes membres du PCPA Algérie	434 906,66	372 290,20
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation)	334 842,32	279 875,93
ss total conventions et charges liées aux actions de développement	2 026 119,03	1 391 357,52
ALIMENTERRE (Associations locales Artisans du Monde, Cap Solidarités, Coopération Atlantique, membres du CFSI)	14 700,00	6 676,00
Etude plaidoyer (Gret)	-20 718,85	
ALIMENTERRE 14 pôles et relais non membres du CFSI,	30 635,00	40 412,50
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer	24 616,15	47 088,50
TOTAL	2 050 735,18	1 438 446,02

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 713 540,94 € (1 134 535,66 € en 2018)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est inférieure à celle constatée en 2018 compte tenu de l'exécution des programmes.

Les ressources

Le financement de l'exercice a été assuré à 65 % par des ressources de l'exercice et à 35 % par des reprises sur dotations aux engagements sur les ressources affectées.

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence française de développement (Agriculture et Alimentation, PCPA Algérie, PCPA Congo, CAAC) et à des cofinancements de l'Union européenne (PCPA Algérie, PCPA Congo);
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 492 431,27 € (505 080,80 € en 2018)

Les montants collectés sont en diminution par rapport au réalisé de 2018 (- 12,6 K€). La diminution s'explique par les difficultés rencontrées par les donateurs (notamment hausse de la CSG pour les retraités) qui ont affecté la fidélisation.

	Nombre de dons 2018	Montants 2018	Don moyen	Nombre de dons 2019	Montants 2019	Don moyen
Donateurs 1 à 3 dons par an	2 801	222 944	80	2 690	212 954	79
Donateurs prélevés	15 175	245 174	16	15 258	245 957	16
Nouveaux donateurs	1 007	29 867	30	1 104	33 520	30
Sous-total donateurs individuels	18 983	497 985	26	19 052	492 431	26
Dons entreprise	1	7 096				
TOTAL DONS	18 984	505 081		19 052	492 431	

La stratégie de collecte a été validée par le conseil de direction de juin 2019. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- fidélisation des donateurs actifs (89 % du montant total de la collecte): mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée de « l'Essentiel de l'année 2018 », l'envoi de trois lettres d'appel au don et des opérations visant à augmenter le montant des prélèvements. A ces activités se sont ajoutés des appels aux dons par emailing;
- réactivation d'anciens donateurs : une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis plus de 2 ans : 383 donateurs ont renouvelé leur engagement ;
- recrutement de nouveaux donateurs : 1 104 donateurs ont rejoint le CFSI, notamment grâce à la fin de l'opération démarrée à l'automne 2018 et la mise en place d'une nouvelle opération en novembre 2019.

Concernant les modalités de paiement, on note une stabilité des moyens de paiement :

- les prélèvements représentent 50 % du montant total de la collecte. 1 934 donateurs ont été prélevés en 2019, soit 37 % des personnes ayant fait un don au CFSI en 2019;
- les règlements par chèque représentent 44 % du montant total de la collecte ;
- les dons via Internet représentent 5 % du montant total. On constate une légère progression (26,3 K€ contre 23,6 K€ - en 2018);
- les autres moyens de paiement (virements etc.) représentent 1 % du montant total.

Les subventions publiques et privées : 1 489 957,97 € (2 201 933,93 € en 2018)

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant affecté à l'exercice. La part prévue au budget sur l'exercice et non consommée en cours d'année est inscrite en charges en dotations aux engagements. Si en cours d'année, une convention est signée, la part de la subvention concernant les exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance. Par conséquent, elle n'apparait pas dans les montants indiqués ci-dessous.

ОВЈЕТ	Origine	Montant de l'exercice
Terres nourricières (agriculture et alimentation)	AFD	81 039
PCPA Algérie	AFD	136 863
PCPA Congo	AFD et UE	930 306
Subventions publiques		1 148 208
Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest	Fondation de France	177 000
PCPA Algérie	Fondation RATP	10 000
PCPA Congo	Secours Catholique	20 000
Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest	Autres	17 740
ALIMENTERRE	Autres	117 010
Subventions privées		341 750
TOTAL		1 489 958

Les autres produits : 275 697,87 € (441 971,41 € en 2018)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (33 605 €) ;

- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (207 152,01 €);
- des produits divers de gestion (34 940,86 €) incluant notamment des ressources pour le Festival de films ALIMEN**TERRE**, les adhésions des organisations françaises, algériennes et congolaises aux PCPA Algérie et PCPA Congo.

Les produits financiers : 10 548,02 € (11 115,91 € en 2018)

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (7 679,07 €) et les produits financiers issus des placements des livrets et des placements financiers (2 868,95 €). Les écarts de change correspondent à la variation du taux de change du dinar algérien entre la date de réception des virements et celle du paiement des dépenses.

Les reprises sur ressources affectées : 1 193 810,16 € (1 440 903,16 € en 2018)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2019 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 987 358,30 € (Coopérer autrement en acteurs de changement, Terres nourricières, PCPA Congo, PCPA Algérie);
- des fonds privés, soit 206 451,86 € pour différents programmes.

3.7. Autres informations

Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 119 615,43 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

En complément, le CFSI estime le nombre de bénévoles mobilisés sur ces différentes activités à 50 équivalents temps plein.

Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2019 : 9,7 équivalents temps plein.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, viceprésident, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) : néant

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions statutaires sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements, tous déplacements confondus, se monte à 612,50 €.

Liste des filiales et autres organismes

Néant

Agrément du Don en Confiance

En mars 2019, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Don en Confiance.

Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth et Associés. Le montant des honoraires versés s'élève à 16 056 € TTC.

Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2020 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels (PCPA Algérie, PCPA Congo, programme coopérer autrement en acteurs de changement, programme agriculture et alimentation). Fin mars 2020, l'AFD a octroyé un cofinancement triennal pour le Programme « Terres nourricières ».

En mars 2020, l'entité a dû faire face à la crise sanitaire Covid-19. L'impact sur notre entité n'a pas encore été évalué à ce jour. Des mesures ont été prises et continuent d'être étudiées. Toutefois nous estimons que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2019 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2019	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2019	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2019
MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		145 929
agriculture et alimentation	842 903	174 897	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
société civile et participation	1 399 436	40 029	Dons manuels non affectés	492 431	492 431
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	2 242 339	214 926	Dons manuels affectés		0
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Legs non affectés	0	0
frais d'appel à la générosité du public	179 873	179 873	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés	11 597	0			
frais de recherche de subventions publiques	22 837	0			
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	214 307	179 873	TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	492 431	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. Autres fonds privés	341 750	
vie associative	22 203	0	3. Subventions	1 148 208	
fonctionnement	231 241	50 636	4. Autres produits	274 340	
communication institutionnelle	26 046	0			
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	279 490	50 636			
l Total des emplois inscrits au compte de résultat	2 736 135	445 435	I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	2 256 729	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	713 541		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 193 810	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-46 133
IV Excédent des ressources de l'exercice	863		V Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
V TOTAL GENERAL	3 450 539	445 435	TOTAL GENERAL	3 450 539	446 298
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		445 435	VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public		445 435
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		146 792

Paris, le 15 septembre 2020

Yves Le Bars Président Christophe Alliot Trésorier

4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI

Le CFSI est une plate-forme associative qui regroupe des organisations engagées dans la promotion des droits humains et la lutte contre les inégalités. Il agit en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et renforce les organisations des sociétés civiles. Il favorise le dialogue et un travail collectif entre ses membres pour leur permettre d'agir plus efficacement avec les populations et les organisations qu'ils soutiennent. Il soutient des initiatives concrètes dans les pays en développement, sensibilise l'opinion publique et mène des actions de plaidoyer auprès des décideurs.

Les missions sociales du CFSI se concentrent autour de trois métiers :

- animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs sur une entrée sectorielle ou géographique;
- mobilisation de ressources financières pour accompagner des initiatives et des organisations soutenues par ses membres et / ou partenaires;
- production et diffusion de connaissances issues de ses programmes et des expériences de ses membres pour sensibiliser d'autres réseaux, des non-convaincus et interpeller les décideurs politiques et économiques.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

4.2. Politique de réserves

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2019, à 1,9 mois d'activité (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio est légèrement supérieur à celui constaté au 31/12/2018 du fait de la dimunution du volume des emplois en 2019. Il reste toutefois faible, une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent aux axes programmatiques réaffirmés dans le cadre stratégique 2018 – 2021 adopté par l'assemblée générale de juin 2017 :

- agriculture et alimentation qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et paysanne et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire;
- société civile et participation qui vise d'une part à favoriser des coopérations autour d'enjeux partagés et d'autre part à renforcer les organisations de la société civile pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques.

Principes d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;

- les frais de recherche de fonds où figurent tous les coûts d'appel à la générosité du public, de recherche des fonds privés et des fonds publics;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est, si nécessaire, ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement 7 % du coût des missions sociales pour les anciens programmes et 10 % pour les nouveaux);
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

Principes concernant les immobilisations

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'a pas été utilisé dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

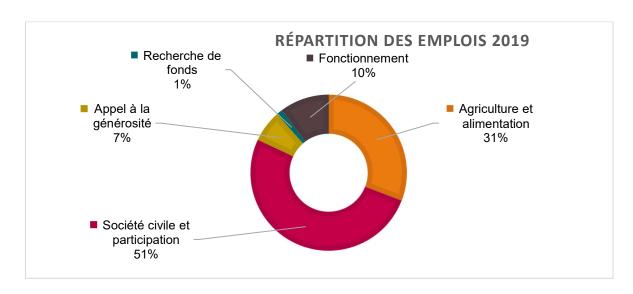
4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

			COMPTE D	E RESULTAT			
		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions dévelop- pement	Conventions sensibili- sation et plaidoyer	Engage- ments à réaliser	TOTAL EMPLOIS
rces	Agriculture et alimentation	340 894	215 952	238 968	47 089		842 903
noss	Société civile et participation	212 726	575 072	611 638			1 399 436
s re	Missions sociales	553 620	791 024	850 606	47 089	0	2 242 339
d'emploi des ressources	frais d'appel à la générosité du public	48 715	131 158				179 873
empl	frais de recherche de fonds privés et publics	34 249	185				34 434
	Frais de recherche de fonds	82 964	131 343	0	0	0	214 307
Compte	Vie associative	12 224	9 979				22 203
ပ	Fonctionnement	97 627	133 614				231 241
	Communication institutionnelle	20 197	5 849				26 046
	Fonctionnement	130 048	149 442	0	0	0	279 490
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					713 541	713 541
	TOTAL	766 632	1 071 809	850 606	47 089	713 541	3 449 676
	Résultat						863
	TOTAL du CER						3 450 539

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 82 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à l'appel à la générosité 7 %, le fonctionnement 10 % et les frais de recherche de fonds 1%.



Ventilation des emplois par nature de charges

	missions sociales	recherche de fonds	Fonction- nement	2019
Edf	0	0	833	833
Fournitures bureau et entretien	4 446	110	3 001	7 557
Photocopies et copieur	3 487	572	1 435	5 494
Sous traitance	15 552	93 559	5 728	114 839
Loyers et charges locatives	0	0	71 141	71 141
Entretien, assurance, documentation	8 198	0	19 255	27 453
Honoraires - expertises	15 960	0	17 704	33 664
Impression publication	21 928	7 933	1 430	31 292
Déplacements et frais de mission	123 144	0	1 866	125 010
Affranchissements téléphone fax	5 724	24 058	3 967	33 749
Autres services extérieurs	22 798	4 883	10 396	38 077
Sous total achats et services	221 236	131 115	136 755	489 107
Impôts et taxes	0	0	5 605	5 605
Sous total impôts et taxes	0	0	5 605	5 605
Salaires	368 118	53 484	82 310	503 912
Cotisations sociales	185 502	29 481	47 738	262 720
Sous total ressources humaines	553 620	82 964	130 048	766 632
Charges diverses de gestion	17 936	4	1 281	19 221
Convention actions développement	850 606	0	0	850 606
Allocation de fonds partenaires	540 501	0	1 000	541 501
Convention sensibilisation concertation	47 089	0	0	47 089
Sous total autres charges	1 456 132	4	2 281	1 458 417
Dotations aux amortissements	0	223	4 782	5 005
Sous total dotations aux amortissements	0	223	4 782	5 005
Sous total charges d'exploitation	2 230 988	214 307	279 472	2 724 766
Charges financières	1 892	0	0	1 892
sous total charges financières	1 892	0	0	1 892
charges exceptionnelles /prov risque	9 459	0	18	9 477
sous total charges exceptionnelles	9 459	0	18	9 477
Emplois de l'exercice	2 242 339	214 307	279 490	2 736 135
Engagement à réaliser sur subvention	511 527	0	0	511 527
Engagement à réaliser sur fonds générosité	184 459	0	0	184 459
Engagement à réaliser sur fonds privés	17 555	0	0	17 555
Sous total engagements	713 541	0	0	713 541
Total charges du CER	2 955 880	214 307	279 490	3 449 676
Transfert de charges affectant l'exercice	5 610		156	5 766
total	2 961 489	214 307	279 646	3 455 442

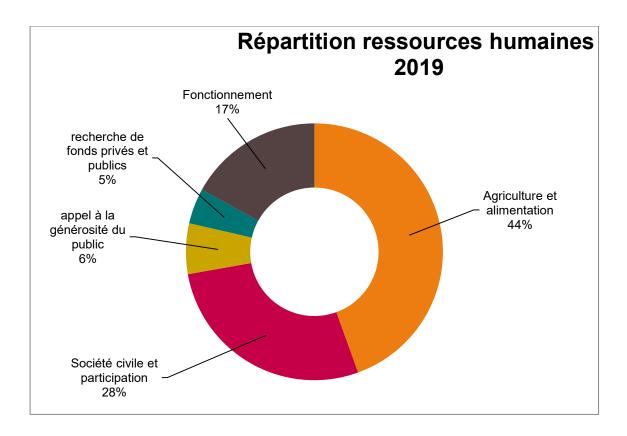
Répartition des ressources humaines

72 % des ressources humaines concernent les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives et assurer la capitalisation du programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, animer le réseau ALIMEN**TERRE** chargé des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et agir en faveur du droit à l'alimentation par des actions de plaidoyer;
- animer le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays.

Pour fournir des moyens indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, l'équipe salariée s'investit également :

- dans la recherche de fonds (5 % pour les subventions privées et publiques et 5 % pour les appels à la générosité du public);
- dans la vie associative, autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association, le fonctionnement général de l'association et la communication institutionnelle (17 %).



Détail des missions sociales : 2 242 339 € (2 978 013 € en 2018)

MISSIONS SOCIALES	2017	2018	2019
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	501 608	798 367	659 710
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	401 318	374 123	183 192
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	902 926	1 172 489	842 903
PCPA Algérie	430 506	900 124	765 364
PCPA Congo	647 858	573 050	547 501
Coopérer autrement en acteurs de changement	386 786	332 350	86 571
Partenariat Guinée - Coopération Atlantique - Fonds de dotation Canal Plus	190 601	0	0
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	1 655 751	1 805 524	1 399 436
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	2 558 677	2 978 013	2 242 339

Agriculture et alimentation : 842 903 € (1 172 489 € en 2018)

L'année 2019 est une année de transition pour ce Programme car elle a vu s'achever la phase 2 et débuter la phase 3 avec le dépôt d'une nouvelle demande à l'AFD, ce qui explique la diminution des dépenses de l'exercice. Cette nouvelle phase vise à renforcer le consommer local en Afrique de l'Ouest et la sensibilisation des citoyens et des responsables politiques sur cet enjeu. Ce Programme bénéficie également de plusieurs cofinancements privés (la Fondation de France, la Fondation Danielle et Nina Carasso, Seed Foundation, Biocoop, Olga Triballat et la Fondation Léa Nature et de donateurs individuels). Il comprend :

- le soutien à des initiatives de terrain à travers le programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO). Le CFSI assure le secrétariat d'un appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et de la capitalisation sur le consommer local, les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres et partenaires, (les appuis de la Fondation de France ne sont pas comptabilisés au CFSI car ils sont versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions);
- l'animation du réseau ALIMEN**TERRE** fortement mobilisé pour le Festival de films ;
- des actions de plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation.

Société civile et participation : 1 399 436 € (1 805 524 € en 2018)

La mission sociale, société civile et participation, est cofinancée par l'Agence Française de Développement, l'Union européenne pour les deux PCPA, des bailleurs privés et les donateurs du CFSI. L'évolution 2019 reflète la situation d'avancement des programmes pluriannuels :

- la troisième année du triennal du PCPA Algérie, prolongé jusqu'à fin 2020, qui s'est déroulée dans un climat politique particulier qui n'a pas permis de réaliser toutes les activités prévues au budget. Ce Programme est également soutenue par la Fondation de France, et la fondation d'entreprise Groupe RATP;
- la première année de la phase 3 du PCPA Congo pour la période 2019-2021 pour lequel le Secours catholique a renouvelé son soutien (20 K€);
- le démarrage de la phase 2 du Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) soutenu par l'Agence Française de Développement et les donateurs du CFSI. Les dépenses de l'année sont faibles au regard de celles de 2018 compte tenu du conventionnement en fin d'année pour les fonds de projet.

Les frais d'appel à la générosité du public et le fonctionnement

Les frais d'appel à la générosité du public : 179 873 € (178 455 € en 2018)

Les frais d'appel à la générosité sont restés stables par rapport à 2018 L'ensemble des frais engagés en 2019 correspond :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée par des courriers postaux (incluant l'envoi de « l'Essentiel de l'année » pour présenter les comptes aux donateurs) et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent);
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (passage au prélèvement des donateurs, recrutement de nouveaux donateurs).

L'équipe du CFSI a réalisé l'ensemble des messages. Les opérations de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

RATIO DE COLLECTE	2017	2018	2019
collecte brute donateurs individuels	543 548	498 081	492 431
frais d'appel à la générosité	127 574	124 540	121 657
frais de traitement des dons	68 778	53 916	58 216
collecte nette	347 196	319 626	312 559
ratio frais collecte/collecte brute	36%	36%	37%

Les frais de recherche des fonds privés et des fonds publics : 34 434 € (29 172 € en 2018)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui de la responsable administrative et financière et de la direction du CFSI.

En 2019, les charges de personnel pour la recherche de fonds (privés et publics) sont en augmentation par rapport à 2018 car des temps d'échanges importants ont été nécessaires avec l'AFD concernant le dépôt de la nouvelle demande du Programme Agriculture et Alimentation.

La vie associative : 22 203 € (25 231 € en 2018)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

VIE ASSOCIATIVE	2017	2018	2019
Frais des instances	3 236	2 325	2 711
Adhésion à des collectifs	8 180	7 501	7 268
Ressources humaines	8 651	15 405	12 224
TOTAL	20 067	25 231	22 203

Le fonctionnement général : 231 241 € (248 537 € en 2018)

Les charges de fonctionnement représentent 7 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI);
- les charges liées au siège social ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements.

FONCTIONNEMENT	2017	2018	2019
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	42 776	56 105	47 042
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	95 183	82 873	82 081
Ressources humaines	106 496	105 967	97 627
Amortissement (matériel, installation)	3 642	3 592	4 491
TOTAL	248 097	248 537	231 241

La communication institutionnelle : 26 046 € (15 648 € en 2018)

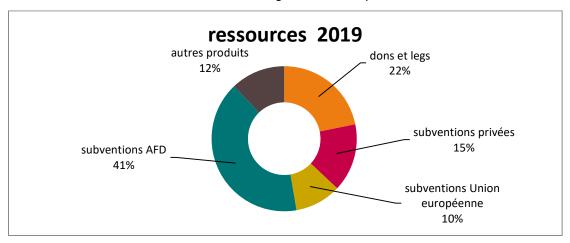
Les frais de communication institutionnelle du CFSI correspondent à :

- des charges liées au développement et à la maintenance du site internet www.cfsi.asso.fr;
- des ressources humaines internes au CFSI avec un temps de travail plus important sur la réflexion sur la refonte du site du CFSI

COMMUNICATION	2017	2018	2019
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 333	5 680	5 558
Ressources humaines	15 046	9 968	20 197
Amortissement (matériel, installation)	422	0	291
TOTAL	18 802	15 648	26 046

4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles élaborées par le conseil de direction.



4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI. Les emplois de l'exercice (2 736 135 €) ont été financés à 16 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 445 435 €). 48 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2019 ont financé les missions sociales réalisées durant l'exercice. 46 133 euros ont été affectés à des conventions pluriannuelles qui seront mises en œuvre en 2020 et 2021.

4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (145 929 €);
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (492 431 €);
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (- 46 133 €) qui sont affectés à des projets pluriannuels en faveur du consommer local en Afrique de l'Ouest.

L'ensemble de ces montants permet de déterminer les sommes disponibles durant l'année (446 298 ϵ). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 146 792 ϵ).

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

La consommation des ressources collectées auprès du public (445 435 €) est inférieure à la collecte de l'année.

Le solde disponible en fin d'année (146 792 €) sera reporté début 2020. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.

5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION

5.1. Conventions signées en 2019

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date début	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Cap Solidarités	Hauts-de-France Oujda (Maroc) Saint-Louis (Sénégal) N'Djamena (Tchad)	ODD LLabs : les ODD pour des territoires inclusifs et ouverts sur le monde	58 000 €	24	2019	2021	2019	Faustine Wawak
сст	Bretagne Inde Bangladesh Philippines Corée du Sud Japon	L'urgence climatique et écologique et la transition socialement juste	60 000 €	18	2019	2021	2019	Marie- Christine Naillod
Coop Atlantique Guinée 44	Basse Guinée Pays de la Loire	Contribuer au développement économique et social, inclusif et durable, des territoires ruraux des préfectures de Kindia et de Boké	60 000 €	24	2019	2021	2019	Pierre Demerlé
Elevages sans frontières	Togo	Du champ à l'assiette	50 000 €	36	2018	2018	2019	Bruno Guermonprez
Grdr	Oran et Tlemcen (Algérie) Nouvelle Aquitaine Hauts de France	Développement des Initiatives Citoyenne et Economique des habitants des quartiers défavorisés entre la France et l'Algérie	60 000 €	24	2019	2021	2019	Olivier Le Masson
Gret	Mauritanie	Réseaux et partenariats pour le maraîchage paysan au guidimakha	50 000 €	36	2019	2022	2019	Damien Thibault

5.2. Conventions exécutées en 2019 et signées lors des exercices précédents

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date début	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Elevages sans Frontières	Togo	Mise en place d'une stratégie de changement d'échelle pour le « consommer local » au Togo	19 971	15	01/01/18	31/03/19	15/01/18	Bruno Guermonprez
Elevages sans frontières	Togo	Création d'un circuit court de commercialisation d'un produit de terroir de qualité	48 000	32	01/08/16	31/03/19	09/09/16	Bruno Guermonprez
Total ESF			67 971					
Grdr	Sénégal	Approvisionnement des cantines scolaires et des marchés de Ziguinchor en produits maraichers sains	50 000	36	01/07/15	30/06/18	17/08/15	Olivier Le Masson
Grdr	Guinée-Bissau	Appui à la commercialisation de masse de l'huile de palme durable en région de Cacheu	50 000	36	01/01/18	31/12/20	15/12/18	Olivier Le Masson
Total Grdr			100 000					
Gret	Algérie	Appui transversal à la coordination du Programme	27 000	30	01/12/16	31/05/19	04/01/17	Damien Thibault
Gret	Burkina Faso	Valorisation des produits locaux transformés pour les marchés urbains du Burkina	50 000	35	01/01/15	30/11/17	02/02/15	Damien Thibault
Total Gret			77 040					
SOL	Sénégal	Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales au Sénégal	50 000	36	01/04/18	31/03/21	15/12/18	Clotilde Bato
SOL	Sénégal	Film projet souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales	15 000	23	31/01/17	31/12/18	07/08/17	Clotilde Bato
Total SOL			65 000					
		Total 2019	310 011					



COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50 F-75009 Paris Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@:info@cfsi.asso.fr www.cfsi.asso.fr

